

Sauvegarder l'eau potable de l'Ontario

CENTRE DE WALKERTON POUR L'ASSAINISSEMENT DE L'EAU

Rapport annuel
2012-2013



Table des matières

Message commun de la vice-présidente et du directeur général par intérim	1
Mission et mandat.	2
Profil de l'organisme	4
Gouvernance du Centre	6
Conseil d'administration, 2012–2013	8
Organigramme du CWAE	13
Buts et orientations stratégiques	14
Premier but.	16
Deuxième but.	22
Troisième but	24
Gouvernance, reddition des comptes et activités.	28
Communications	30
Regard sur l'avenir	32
Responsabilité de la direction en matière d'information financière	34

Message commun de la vice-présidente et du directeur général par intérim

L'année 2012-2013 a été une autre année bien remplie pour le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau (le Centre). Nous avons travaillé à coordonner et à offrir aux propriétaires, aux exploitants et aux organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable une formation de très haute qualité partout dans la province, à fournir de la formation pratique par le biais de notre installation de démonstration technologique de pointe et à soutenir la recherche dans le domaine de l'eau potable.

La prestation de formation par l'Institut de formation du CWAE s'est accrue; à ce jour, plus de 43 000 participants ont reçu de la formation. Le cours sur la norme de diligence en vertu de la *Loi de 2002 sur la salubrité de l'eau potable* a été donné pour aider les représentants, les conseillers et les décideurs municipaux à comprendre leurs obligations au regard de la *Loi de 2002 sur la salubrité de l'eau potable*. Trois événements régionaux Maintenancefest ont été tenus pour donner plus d'occasions de formation pratique, et le deuxième Maintenancefest annuel a attiré 110 participants au Centre. Un séminaire sur les petits réseaux d'eau potable a fourni de l'information sur les technologies appropriées et les défis qui se posent en ce qui a trait à la gestion et à la réglementation. Des étudiants venus de 12 institutions postsecondaires de l'Ontario ont participé à un programme de formation pratique unique tenu au Centre. De la formation a été donnée à des participants issus de réseaux d'eau potable des Premières Nations, et l'unité de formation mobile a fourni de la formation à 42 participants dans de petites collectivités éloignées et dans des collectivités des Premières Nations situées dans le Nord de l'Ontario.



Nancy Kodousek,
vice-présidente du conseil d'administration

Au cours de 2012-2013, l'Institut de recherche et de technologie du CWAE a utilisé l'installation de démonstration technologique pour informer les propriétaires, les exploitants et les organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable et le public sur le traitement, l'équipement et les exigences d'exploitation requises pour assurer la salubrité de l'eau potable. L'installation a aussi servi de plateforme pour la formation pratique et la recherche, permettant des occasions de transfert de connaissances sur des solutions efficaces sur le plan des coûts pour les petits réseaux d'eau potable.

Le conseil d'administration régit le Centre et assure une gouvernance tout au long de l'année. Nous remercions les membres du conseil d'administration pour leurs efforts, et exprimons notre reconnaissance à Murray Elston, dont le mandat au conseil d'administration a pris fin cette année. Monsieur Elston a servi comme premier président du conseil d'administration et a joué un rôle déterminant dans le développement du Centre.

Nous souhaitons remercier le gouvernement de l'Ontario pour son appui financier continu, le ministère de l'Environnement pour son soutien et ses efforts de collaboration, de même que le personnel du Centre pour son engagement dans la poursuite de notre mandat et dans la sauvegarde de l'eau potable pour la population de l'Ontario.



D^r Souleymane Ndiougue,
directeur général par intérim

Mission et mandat

Mission

Offrant des services inestimables de formation, de recherche appliquée et de démonstration technologique, le Centre sauvegarde la salubrité de l'eau potable pour la population de l'Ontario.

Mandat

Le mandat du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau se formule comme suit :

- Offrir aux propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable une formation en la matière.
- En collaboration avec d'autres organismes de formation, coordonner l'accessibilité et la disponibilité de l'éducation et de la formation pour les propriétaires exploitants et organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable.
- Fournir un soutien aux propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable, en mettant l'accent sur les réseaux vieillissants, de petite taille ou situés dans des collectivités éloignées, et offrir des renseignements et des conseils sur les points énoncés au paragraphe 3(2) du Règlement de l'Ontario 304/04.
- Faire la démonstration des technologies de pointe en matière de traitement de l'eau potable aux propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation.
- Évaluer les lacunes et les besoins de recherche pour atteindre et maintenir la salubrité de l'eau potable, conseiller le ministère de l'Environnement sur les priorités de recherche et réagir aux orientations énoncées par le ministre de l'Environnement à la suite de ces évaluations. Le Centre peut décider de parrainer en priorité des travaux de recherche sur l'eau potable qui contribuent directement à la réalisation de son mandat.

LE NOMBRE DE PARTICIPANTS AUX COURS DE FORMATION A CONNU UNE HAUSSE DE 11 POUR CENT

- I Offrir, directement et par l'entremise d'alliances avec d'autres organismes et en coordination avec le ministère de l'Environnement de l'Ontario, des activités de sensibilisation et d'éducation publique par rapport au mandat du Centre.
- I Faire en sorte que l'information technique, scientifique et réglementaire sur l'eau potable soit plus facile d'accès, notamment en ce qui concerne le degré de diligence prévu à l'article 19 de la *Loi de 2002 sur la salubrité de l'eau potable* (LSEP).
- I Fournir d'autres services décrits dans les directives émises par le ministère de l'Environnement ou avec l'accord de celui-ci, afin d'aider à sauvegarder l'eau potable.

Dans le cadre de ce mandat, le Centre s'efforce tout particulièrement de combler trois lacunes critiques en matière de formation qui ont été identifiées par l'enquête de Walkerton, à savoir :

- i) l'accessibilité de la formation pour les exploitants dans les petites collectivités et dans les collectivités éloignées
- ii) la disponibilité de la formation requise
- iii) la formation des exploitants des Premières Nations



Le cours de base à l'intention des apprentis-exploitants de réseaux d'eau potable maintenant obligatoire du ministère de l'Environnement a été donné à 307 participants partout dans la province au cours de l'année 2012-2013. Des participants assistent à un cours offert par le Centre.

Profil de l'organisme

Le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau (le Centre), un organisme de services opérationnels du gouvernement de l'Ontario, a été créé en octobre 2004 dans le cadre de la réponse de la province au rapport d'enquête sur Walkerton. Il est régi par un conseil d'administration comptant jusqu'à 12 membres. Son siège est un bâtiment certifié Or par LEED (*Leadership in Energy and Environmental Design*) qui abrite une installation permanente de formation, de recherche et de démonstration technologique.

Le Centre fournit de la formation à des exploitants de réseaux d'eau potable partout en Ontario, et en particulier aux exploitants de petits réseaux et de collectivités éloignées, y compris ceux des Premières Nations. Dotée de technologie de pointe en la matière, l'installation de démonstration technologique du Centre constitue une plateforme efficace de formation pratique et de recherche de solutions rentables pour les petits réseaux d'eau potable. Le Centre est également chargé de dispenser une éducation, de l'information et des conseils sur le traitement de l'eau, l'équipement, la technologie, les exigences opérationnelles et les questions environnementales liées à l'eau potable. Le Centre s'emploie à soutenir les objectifs liés à l'eau potable et les priorités du gouvernement de l'Ontario.

Situé à Walkerton, dans la municipalité de Brockton, le Centre occupe une place importante sur les scènes locale, provinciale, nationale et internationale. Il offre ses services à l'ensemble de la province et représente un modèle pour l'aménagement d'installations semblables dans le monde entier.

Des conférenciers au séminaire sur les petits réseaux d'eau potable organisé conjointement avec la Ontario Water Works Association (OWWA), de gauche à droite : Ross Slaughter, Damian Mortimer, Sylvia Struck, Larry Moore, Brian Jobb, Grant Parkinson, Ryan Snider et Paul Otis. Sont absents de la photo, Aziz Ahmed et Michael Gundry.



UN SÉMINAIRE SUR LES PETITS RÉSEAUX A FOURNI DE L'INFORMATION SUR LES TECHNOLOGIES ADÉQUATES ET SUR LES DÉFIS QUE POSENT LES PETITS RÉSEAUX D'EAU POTABLE EN MATIÈRE DE GESTION ET DE RÉGLEMENTATION

Gouvernance du Centre

Sur recommandation du ministre de l'Environnement, le lieutenant-gouverneur en conseil nomme le président et les membres du conseil d'administration du Centre. Sous la direction du président, le conseil d'administration est responsable de la surveillance de la gestion des activités du Centre.

Le Centre est régi par le Règlement de l'Ontario 304/04, par ses règlements internes et par un protocole d'entente conclu avec le ministre de l'Environnement.

Obligation de rendre compte

Le Centre s'est engagé à s'acquitter de son obligation à l'égard du public de rendre des comptes et d'être transparent. Il répond au gouvernement de l'Ontario et aux citoyens de la province de l'Ontario. Le Centre doit se conformer aux directives et lignes directrices du gouvernement de l'Ontario, dont la Directive sur l'établissement et l'obligation de rendre des comptes des organismes, la Directive sur l'approvisionnement et la Directive sur les frais de déplacement, de repas et d'accueil, pour satisfaire aux attentes du gouvernement quant à son fonctionnement.

Le conseil d'administration est chargé de veiller à ce que l'exploitation et les transactions financières du Centre fassent l'objet de vérifications annuelles externes, comme il est requis par le Règlement de l'Ontario 304/04 et le protocole d'entente. Cette vérification annuelle est ensuite soumise à l'examen du vérificateur général de l'Ontario. Qui plus est, le ministre de l'Environnement peut, tous les trois ans ou à tout moment, demander une vérification des activités du Centre.

Conformément aux exigences du Règlement de l'Ontario 304/04, le Centre doit rédiger chaque année un rapport annuel. Le présent rapport annuel, qui intègre les états financiers vérifiés du Centre, fait partie de sa structure d'obligation de rendre compte. Il est remis au ministre de l'Environnement, qui le dépose devant l'Assemblée législative de l'Ontario. Une fois approuvé et déposé, le public peut y avoir accès sur le site Web du Centre au cwae.ca.

91,8 POUR CENT DES RÉPONDANTS AU SONDAGE QUALIFIENT LEUR FORMATION DE BONNE OU D'EXCELLENTE

La Directive sur l'établissement et l'obligation de rendre des comptes des organismes exige aussi que le Centre prépare chaque année un plan d'activités sur une période minimale de trois ans. Il incombe au conseil d'administration d'en diriger l'élaboration et l'application, y compris d'examiner les risques, les mesures de rendement et les résultats en collaboration avec le ministère de l'Environnement.

Outre les rapports annuels et les plans d'activités, le Centre est chargé d'élaborer et de mettre en pratique les politiques et procédures nécessaires pour assurer la transparence et la reddition des comptes relativement à son exploitation.



Jeff Avedesian, technicien, effectue l'entretien du filtre à poches placé dans l'installation de démonstration technologique au cours de 2012-2013.

Conseil d'administration, 2012–2013

Les membres du conseil d'administration du Centre sont désignés par le lieutenant-gouverneur en conseil sur recommandation du ministre de l'Environnement. Ils sont nommés pour un mandat maximal de deux ans pouvant être renouvelé. Le conseil rend compte à l'Assemblée législative de l'Ontario par l'intermédiaire du ministre de l'Environnement. Il est responsable de la surveillance générale des activités du Centre. Le conseil se réunit régulièrement au Centre.

Nancy Kodousek, ing., vice-présidente du conseil

Directrice des services d'approvisionnement d'eau, région de Waterloo

Membre depuis : le 12 octobre 2004

Mandat actuel : du 29 août 2012 au 28 août 2014

M^{me} Kodousek possède plus de 28 années d'expérience dans la haute direction des réseaux municipaux et privés d'eaux usées et d'eau potable. Avant de devenir directrice des services d'approvisionnement d'eau pour la région de Waterloo, elle a occupé des postes de gestion semblables à AWS Engineers & Planners (auparavant Azurix) et pour la région d'Ottawa-Carleton.

M^{me} Kodousek est membre de l'Ordre des ingénieurs de l'Ontario, de l'Ontario Society of Professional Engineers, de l'American Water Works Association et de l'Ontario Water Works Association. Elle siège bénévolement à plusieurs comités, notamment le comité de l'Association canadienne des eaux potables et usées et le Réseau canadien de l'eau du Consortium sur les eaux urbaines du Canada. Elle est titulaire d'un certificat d'exploitant (niveau IV) de réseaux de traitement et de distribution de l'eau potable, de collecte et de traitement des eaux usées.

Cathie Brown

Conseillère principale, Association des municipalités de l'Ontario

Membre depuis : le 12 octobre 2004

Mandat actuel : du 20 août 2011 au 19 août 2013

M^{me} Brown est conseillère principale à l'Association des municipalités de l'Ontario. Auparavant, elle était gestionnaire de projet en protection des eaux de source pour la Région de protection des sources d'Ausable Bayfield et de la vallée de la Maitland.

M^{me} Brown est également chargée de cours sur la santé rurale à la faculté des sciences de la santé de l'Université Western Ontario.

Lou Anthony D'Alessandro

Inspecteur de la santé publique, Bureau de santé du district de North Bay-Parry Sound, Division de santé environnementale

Membre depuis : le 12 octobre 2004

Mandat actuel : du 20 août 2011 au 19 août 2013

M. D'Alessandro est un inspecteur certifié en santé publique qui a plus de 25 ans d'expérience dans ce domaine. Il travaille actuellement pour le Bureau de santé du district de North Bay-Parry Sound à titre d'inspecteur de la santé publique au sein de la Division de la santé environnementale. M. D'Alessandro est titulaire de certificats d'analyse de la qualité de l'eau (classe 1), d'inspecteur de réseaux d'égouts autonomes (partie 8 – réseaux septiques – du Code du bâtiment de l'Ontario) et d'exploitant de petits réseaux d'eau. M. D'Alessandro a administré plusieurs programmes créés en vertu de la *Loi sur la protection et la promotion de la santé*.

M. D'Alessandro est membre du Comité de protection des eaux de source de Saugeen, de Grey Sauble et de la péninsule Bruce Nord.



Le conseil d'administration en compagnie du directeur général par intérim, Dr Souleymane Ndiongue.

De gauche à droite : Stephen Spitzig, Lou D'Alessandro, Dr Souleymane Ndiongue, Cathie Brown, Nancy Kodousek, Rui De Carvalho, Wayne Manley et Susan Todd.

Conseil d'administration, 2012–2013 (suite)

Rui De Carvalho, M. Ing., ing.

*Vice-président principal, R.J. Burnside & Associates Limited,
et président, R.J. Burnside International Limited*

Membre depuis : le 12 octobre 2004

Président : du 8 septembre 2009 au 7 septembre 2012

Mandat actuel : du 12 septembre 2012 au 11 septembre 2014

M. De Carvalho a plus de 35 ans d'expérience à titre d'ingénieur conseil dans le secteur de l'approvisionnement en eau, tant au Canada qu'à l'étranger. En plus des différentes fonctions qu'il a occupées dans des projets municipaux d'approvisionnement en eau, il a consacré plus de 20 années de carrière aux services et infrastructures d'eau dans des collectivités des Premières Nations en Ontario et dans le Labrador. Il est actuellement directeur de projet et chargé de plusieurs grands chantiers de reconstruction de l'infrastructure urbaine de distribution d'eau en Mozambique.

M. De Carvalho est un expert-conseil désigné par Professional Engineers Ontario et membre de l'American Water Works Association, de l'Ontario Water Works Association, de la Water Environment Federation et de la Société canadienne de génie civil. Il est également accrédité par l'American Academy of Environmental Engineers à titre d'ingénieur-conseil agréé en environnement.

Murray J. Elston

Membre depuis : le 12 octobre 2004

Président : du 12 octobre 2004 au 20 août 2009

Mandat actuel : du 28 juillet 2011 au 27 juillet 2012

M. Elston a été député de l'Ontario de 1981 à 1995. Pendant cette période, il a été ministre de la Santé, président du Conseil de gestion du gouvernement, ministre des Institutions financières et président du comité des comptes publics. Avant son élection à l'Assemblée législative, il exerçait le droit dans le comté de Bruce.

À l'heure actuelle, M. Elston siège à plusieurs conseils, parmi lesquels celui de la Fondation des infirmières et infirmiers du Canada. Il a également été président de l'organisme Les compagnies de recherche pharmaceutique du Canada et président-directeur général de l'Association nucléaire canadienne. Il était jusqu'à récemment président du comité d'étude du secteur de la distribution d'électricité de l'Ontario.

Wayne Manley

Expert-conseil

Membre depuis : le 12 octobre 2004

Mandat actuel : du 20 août 2011 au 19 août 2013

M. Manley travaille dans la certification et la formation des exploitants de réseaux d'eau potable depuis le début des années 1980. Au cours des vingt dernières années, il a donné de la formation à des exploitants de réseaux d'eau potable, y compris ceux des Premières Nations, partout en Ontario. À l'heure actuelle, il exploite un cabinet d'experts-conseils qui offre des services de formation et d'exploitation à divers organismes et municipalités.

M. Manley a plus de 30 ans d'expérience dans le traitement de l'eau potable municipale. Il a déjà occupé le poste de surintendant de la station de traitement de l'eau de Peterborough.

M. Manley est membre de l'American Water Works Association et de l'Ontario Water Works Association.

Stephen Spitzig

Comptable en gestion accrédité

Membre depuis : le 12 octobre 2004

Mandat actuel : du 29 août 2012 au 28 août 2014

M. Spitzig est propriétaire de Speedy Tax & Bookkeeping, un cabinet local de services comptables et fiscaux qui dessert de nombreuses petites et moyennes entreprises et exploitations agricoles dans les alentours de Walkerton. M. Spitzig a 28 ans d'expérience à titre de comptable, et a reçu son titre de comptable en gestion accrédité de la Société des comptables en gestion de l'Ontario en 1999. Il détient un baccalauréat spécialisé en administration des affaires de l'université Wilfrid Laurier.

Natif de la ville de Chepstow en Ontario, M. Spitzig entretient des liens étroits avec la région de Walkerton.

L'UNITÉ DE FORMATION MOBILE A DONNÉ DE LA FORMATION À 42 PARTICIPANTS ISSUS DE PETITES COLLECTIVITÉS ÉLOIGNÉES ET DES COLLECTIVITÉS DES PREMIÈRES NATIONS DU NORD DE L'ONTARIO

Conseil d'administration, 2012–2013 (suite)



Des étudiants du Humber College Institute of Technology and Advanced Learning et du Mohawk College of Applied Arts and Technology lors d'une séance de formation pratique dans le laboratoire.

Susan Todd

Doyenne, faculté des sciences et de la technologie de l'ingénierie, collège Durham

Membre depuis : le 15 septembre 2010

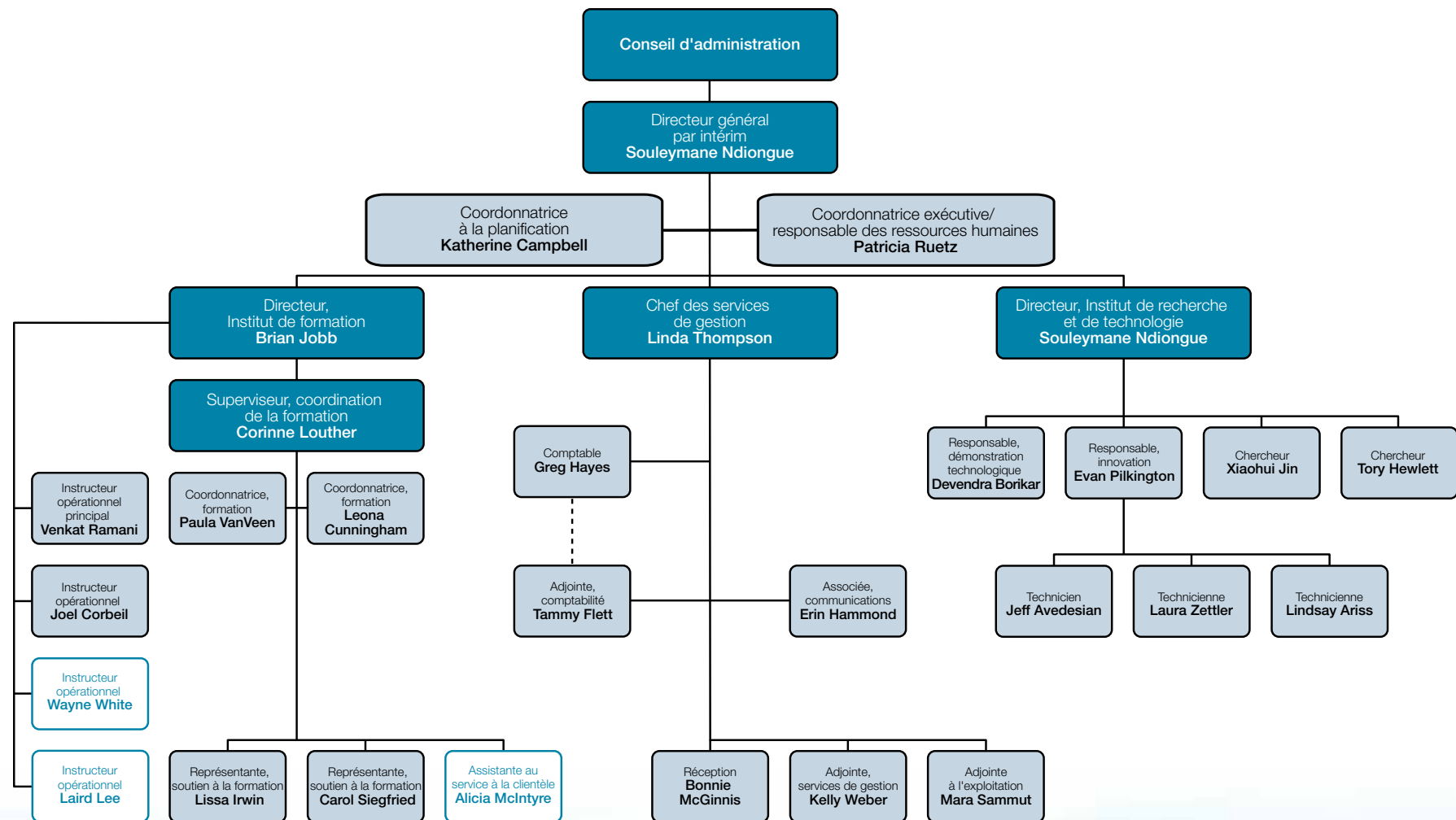
Mandat actuel : du 31 octobre 2012 au 30 octobre 2014

M^{me} Todd œuvre dans le secteur de l'enseignement postsecondaire depuis près de 20 ans. Elle est actuellement doyenne de la faculté des sciences et de la technologie de l'ingénierie du collège Durham à Oshawa, Ontario, où elle collabore avec les membres du conseil consultatif des programmes, des partenaires industriels, le corps professoral et des étudiants pour veiller au caractère moderne et innovant des programmes de l'établissement.

Avant de devenir doyenne, M^{me} Todd a donné des cours postsecondaires en chimie, biologie et mathématiques, et elle a élaboré six nouveaux programmes d'enseignement au collège Durham, notamment celui de technicien en qualité de l'eau.

Son expérience comprend également des postes dans le secteur privé et au gouvernement fédéral.

Organigramme du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau



En vigueur le 26 avril 2013

Buts et orientations stratégiques

Le plan d'activités du Centre énonce l'orientation future de celui-ci, c'est-à-dire faire le meilleur usage possible de ses ressources pour atteindre ses objectifs. Le présent rapport annuel fait état des progrès effectués par le Centre pour atteindre ses objectifs au cours de l'exercice 2012-2013, à savoir :

1. Fournir de la formation de très haute qualité dans le secteur de l'eau potable partout dans la province, avec un accent accru sur les petits réseaux, notamment ceux qui sont municipaux, non municipaux, éloignés ou appartenant à des Premières Nations.
2. Maintenir le leadership du Centre en matière de démonstration technologique dans le secteur de l'eau potable, et utiliser cette capacité pour la recherche et la formation pratique.
3. Devenir un chef de file mondial en recherche et transférer les connaissances en des solutions rentables pour les petits réseaux d'eau potable.



Le cours Formation pratique pour les propriétaires et exploitants de petits réseaux d'eau potable a été introduit au cours de 2012-2013. Des participants discutent de l'équipement couramment utilisé dans les petits réseaux d'eau potable.

Résumé des objectifs de rendement pour les activités de 2012-2013

Initiative	Description	Indicateurs de rendement	État	Commentaires
Formation	Fournir de la formation de très haute qualité dans le secteur de l'eau potable partout dans la province, avec un accent accru sur les petits réseaux, notamment ceux qui sont municipaux, non municipaux, éloignés ou appartenant à des Premières Nations.	10 pour cent d'augmentation du nombre de personnes formées.	Atteint	11 pour cent d'augmentation du nombre de personnes formées en 2012-2013.
		Évaluation de la qualité de la formation. Développer un indice d'assurance de la qualité de manière à recueillir les données à partir d'un éventail de sources plus grand.	Atteint	L'indice d'assurance de la qualité pour 2012-2013 était de 0,918. La cote maximale possible est 1,0.
		Récupérer des coûts de 1 830 000 \$ par la perception de droits.	Atteint	1 858 812 \$ de coûts ont été récupérés par la perception de droits au cours de l'exercice 2012-2013. Cet indicateur de rendement n'est plus utilisé à compter de 2013-2014.
Démonstration technologique	Maintenir le leadership du Centre en matière de démonstration technologique dans le secteur de l'eau potable, et utiliser cette capacité pour la recherche et la formation pratique.	20 pour cent d'augmentation du nombre d'heures-participants de formation pratique au Centre.	Non atteint	3 749,5 heures-participants de formation pratique ont été données au cours de 2012-2013, une réduction d'environ un pour cent par rapport à 2011-2012. Le nombre d'heures-participants cibles de formation pratique au Centre était en fonction de trois nouveaux cours mis au point par l'Institut de recherche et de technologie. Ces nouveaux cours ont été offerts; cependant, le nombre d'inscriptions a été bas et les cours n'ont pas été donnés comme prévu.
		Récupérer 110 000 \$ de coûts par les droits aux programmes prélevés.	Non atteint	15 500 \$ de coûts encourus pour la prestation de cours de formation pratique ont été recouverts par le biais de nos commanditaires. Il a été établi que cet indicateur de rendement n'est pas révélateur du rendement du Centre dans la poursuite de son mandat. Cet indicateur de rendement ne sera plus utilisé à compter de 2013-2014.
Projets de recherche pratique	Devenir un chef de file mondial en recherche et transférer les connaissances en des solutions rentables pour les petits réseaux d'eau potable.	Six publications, y compris des rapports de recherche interne, des publications à comité de lecture et des présentations externes, ont été produites par le personnel du Centre.	Atteint	13 publications de recherche ont été produites au cours de 2012-2013.
		Recouvrir 60 000 \$ par les droits perçus.	Non atteint	Le programme de recherche du Centre n'a réussi à recouvrir aucun coût au cours de 2012-2013. Le Centre n'est pas admissible à recevoir du financement de nombreuses sources de financement pour ses projets de recherche. Cet indicateur de rendement ne sera plus utilisé à compter de 2013-2014.

► Premier but :

Fournir de la formation de très haute qualité dans le secteur de l'eau potable partout dans la province, avec un accent accru sur les petits réseaux, notamment ceux qui sont municipaux, non municipaux, éloignés ou appartenant à des Premières Nations.

Objectif

Élaborer et offrir des cours de formation obligatoires et ceux du CWAE, augmentant le nombre de participants inscrits de 10 pour cent.

Résultats

Le Centre continue de répondre aux besoins de formation des propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable dans tout l'Ontario. Le nombre total de participants à la formation est passé de 6 749 en 2011-2012 à 7 519 en 2012-2013. Les résultats représentent une augmentation de 11 pour cent, ce qui surpasse la cible du Centre d'une augmentation de dix pour cent. Depuis sa création, le Centre a formé 43 097 participants. Le tableau de la page 18 montre le nombre de participants dans toutes les initiatives de formation du Centre.

Le Centre est engagé à atteindre l'excellence et à poursuivre les améliorations continues de sa formation. Au cours de 2012-2013, le Centre a mis en œuvre un indice d'assurance de la qualité, qui est calculé en trois phases :

- 1) évaluation des participants consistant en une cote pour l'instructeur, le contenu du cours et le cours dans son ensemble;
- 2) demande d'évaluation des participants envoyée par courriel une semaine suivant la séance de formation, qui inclut des questions similaires à celles contenues dans le formulaire d'évaluation initiale des participants; et
- 3) évaluation du cours effectuée par le personnel du Centre ou les instructeurs pour fournir plus d'information sur le contenu du cours et sur les instructeurs.

L'indice d'assurance de la qualité pour 2012-2013 était de 0,918 sur un résultat possible de 1,0. Pour tous les cours confondus, 91,8 pour cent des répondants au sondage ont accordé une cote de Bonne ou Excellente.

Vingt-et-un instructeurs hautement qualifiés ont contribué au programme d'assurance de la qualité du Centre. Chaque instructeur du Centre est tenu de passer un cours de formation rigoureux des instructeurs d'une durée de deux jours qui inclut une évaluation pratique des habilités de l'instructeur à fournir de la formation efficacement. Le Centre a aussi lancé un nouveau guide à l'intention des instructeurs qui sert de référence afin d'assurer qu'une formation de la plus haute qualité est donnée.

Les trois cours obligatoires du ministère de l'Environnement, soit le cours de base à l'intention des apprentis-exploitants de réseaux d'eau potable, le cours d'exploitation des petits réseaux d'eau potable et le cours sur le traitement et la distribution de l'eau potable, sont gérés par le Centre et donnés par des instructeurs du Centre. Au cours de 2012-2013, le cours sur le traitement et la distribution de l'eau potable a été révisé et le premier cours de base à l'intention des apprentis-exploitants de réseaux d'eau potable en français a été donné. Le Centre est prêt à continuer la prestation de ce cours en français, tel que demandé.

Le Centre poursuit un processus exhaustif pour identifier les besoins de formation, incluant l'examen des recommandations du comité consultatif sur la formation, la consultation auprès d'audiences cibles, la révision des normes de l'industrie et l'identification des lacunes dans la formation existante. À l'issue de ce processus, le Centre avait identifié un certain nombre de lacunes, et a introduit les cours suivants au cours de 2012-2013 afin de répondre aux besoins des exploitants :

- Pompes centrifuges : Fonctionnement, entretien et économies d'énergie
- Norme de gestion de la qualité de l'eau potable (NGQEP)
- Ateliers sur la Norme de gestion de la qualité de l'eau potable (NGQEP)
- Vérification interne à l'égard de la NGQEP
- Formation pratique pour les propriétaires et exploitants de petits réseaux d'eau potable
- *Loi sur la salubrité de l'eau potable* et réglementation connexe

De la formation technique avancée a aussi été identifiée comme un besoin. Afin de répondre à cette demande, le Centre a commencé à élaborer plusieurs nouveaux cours de formation au cours de 2012-2013 : Surveillance des filtres, Nitrification des systèmes d'eau potable, Pathogènes et contaminants émergents. Le début de la prestation de ces nouveaux cours avancés est prévu en 2013-2014.

Le Centre a aussi commencé à travailler sur trois nouvelles initiatives conjointement avec le ministère de l'Environnement :

- le développement de matériel de cours axé sur la sécurité de l'eau potable à l'intention des pompiers
- la révision du cours existant sur la norme de diligence en vertu de la *Loi de 2002 sur la salubrité de l'eau potable*
- l'élaboration d'une version 2015-2017 du cours obligatoire de renouvellement du certificat

Au cours de l'exercice 2012-2013, le recouvrement de 1 858 812 \$ par le biais de droits perçus par l'Institut de formation du Centre a été atteint, dépassant la cible de recouvrement de coût de 1 830 000 \$.

Premier but (suite)

Tableau 1 : Statistiques sur la formation**

Cours	Effectifs 2010–2011	Effectifs 2011–2012	Effectifs 2012–2013	Cumul sur trois ans
Cours de base à l'intention des apprentis-exploitants de réseaux d'eau potable	350	295	307	952
Protection de la qualité de l'eau potable (en classe)	962	650	– *	1 612
Protection de la qualité de l'eau potable (par correspondance)	193	128	– *	321
Traitement et distribution d'une eau potable salubre (en classe)	– *	824	1 940	2 764
Traitement et distribution d'une eau potable salubre (par correspondance)	– *	24	211	235
Exploitation de petits réseaux d'eau potable (par correspondance)	1 237	1 094	1 113	3 444
Exploitation de petits réseaux d'eau potable (en ligne)	208	360	462	1 030
Exploitation de petits réseaux d'eau potable (en classe)	59	47	27	133
TOTAL PARTIEL : COURS OBLIGATOIRES	3 009	3 422	4 060	10 491
Programme de délivrance des permis de réseaux municipaux d'eau potable (en classe)	111	165	185	461
Cours en ligne du Northern Centre for Advanced Technology (NORCAT)	195	151	361	707
TOTAL PARTIEL : AUTRES COURS	306	316	546	1 168
Cours du CWAE	2 529	2 487	2 288	7 304
Norme de diligence – <i>Loi de 2002 sur la salubrité de l'eau potable</i>	60	524	625	1 209
TOTAL PARTIEL : COURS DU CWAE	2 589	3 011	2 913	8 513
TOTAL	5 904	6 749	7 519	20 172

* Le tableau montre la transition entre le cours de renouvellement du certificat obligatoire Protection de la qualité de l'eau potable et le cours Traitement et distribution d'une eau potable salubre, mis en place par le Centre depuis le 1^{er} janvier 2012. Les exploitants doivent suivre les cours obligatoires pour obtenir ou conserver leur certification.

** Depuis sa création, le Centre a formé un total de 43 097 participants.

Comité consultatif sur la formation

En 2011–2012, le Centre a établi un comité consultatif sur la formation pour offrir des conseils sur les programmes de formation du Centre, identifier les questions émergentes en matière de traitement de l'eau potable et élaborer des recommandations pour le développement de matériels de formation appropriés. Une attention particulière est aussi accordée aux besoins spécifiques des petits réseaux et des Premières Nations. Le comité a également revu le programme de formation annuelle, ce qui implique les orientations stratégiques, le contrôle de la qualité du matériel didactique et des instructeurs, l'élaboration de cours en fonction des besoins des exploitants, et l'évaluation de l'accès et de la prestation à l'échelle provinciale. Ce comité est composé d'un large éventail de spécialistes de l'industrie de l'eau, y compris des représentants du ministère de l'Environnement, qui participent tous sur une base volontaire.

Formation des Premières Nations

Au cours de l'année 2012-2013, le Centre a continué de fournir une formation aux exploitants des Premières Nations, conformément à un accord convenu avec le conseil tribal Bimose. Cet accord permet la tenue d'ateliers destinés aux formateurs et la prestation de services de formation au conseil tribal Bimose et aux communautés membres de cette Première Nation du Nord-Ouest de l'Ontario, notamment la Première Nation du lac Wabigoon qui a gagné le 18^e défi annuel de dégustation d'eau à la 58^e Conférence annuelle de l'Association des eaux potables et usées du Nord-Ouest de l'Ontario. À la suite de l'accord, le Centre a prodigué 36 jours de formation à 24 exploitants des Premières Nations au cours de 2012–2013.

Le Centre a également organisé un cours de trois jours, Exploitation des procédés de traitement classiques, à 10 participants des Premières Nations en avril 2012. Cette formation a été parrainée par la Commission de gestion autochtone de la péninsule du Niagara.

Au cours de 2012-2013, le Centre a accepté de fournir son soutien au cours des phases de formation et de surveillance du projet pilote visant à améliorer la qualité de l'eau potable des Premières Nations Canada- Ontario. Ce programme pilote amènera les gouvernements fédéral et provincial à travailler avec les Premières Nations pour explorer et évaluer des solutions visant l'amélioration de la qualité de l'eau dans les réserves.

Formation sur la norme de diligence

En 2012-2013, le Centre a continué de présenter le cours sur la norme de diligence en vertu de la *Loi de 2002 sur la salubrité de l'eau potable* pour aider les responsables municipaux, les conseillers et les décideurs à comprendre les obligations que leur impose ce texte législatif. Ce cours a remporté un grand succès, puisqu'il a été donné à plus de 1 200 participants à ce jour.

Le personnel du Centre a également participé à un groupe consultatif qui a revu le guide sur la norme de diligence *Taking Care of Your Drinking Water — A Guide for Members of Municipal Councils*. Ce guide a remporté le prix national Or pour le meilleur projet d'impression de la Société canadienne des relations publiques.

Premier but (suite)

Formation aux exploitants de petits réseaux

Un séminaire sur les petits réseaux a été tenu le 25 octobre 2012 et a attiré 67 participants au Centre. L'événement était organisé conjointement avec la Ontario Water Works Association et a fourni de l'information sur les technologies adéquates et sur les défis que posent les petits réseaux d'eau potable en ce qui a trait à la gestion et à la réglementation. Le Centre national de collaboration de l'hygiène du milieu a présenté les grandes lignes de son rapport sur les éclosions de maladies d'origine hydrique dans les petits réseaux d'eau potable du Canada (Waterborne Disease Outbreaks in Canadian Small Drinking Water Systems). Dans la foulée de ce séminaire, le Centre a tenu une discussion sur les petits réseaux le 26 octobre 2012, au cours de laquelle les participants étaient invités à discuter de questions spécifiques aux petits réseaux et à la santé publique.

Le Centre a aussi introduit un nouveau cours : Formation pratique pour les propriétaires et exploitants de petits réseaux d'eau potable. Ce cours

s'adresse aux propriétaires et exploitants de petits réseaux d'eau visés par le Règl. de l'Ont. 170/03 de la *Loi de 2002 sur la salubrité de l'eau potable* ou par le Règl. de l'Ont. 319/08 de la *Loi sur la protection et la promotion de la santé*.

Unité de formation mobile

L'unité de formation mobile du Centre est exploitée par le collège Confederation. En 2012-2013, l'unité de formation mobile a permis la prestation de formation à 42 participants situés dans de petites collectivités éloignées et des Premières Nations dans le Nord de l'Ontario et a assisté à une foire de carrières à laquelle ont participé plus de 150 participants.

Maintenancefest

En 2012-2013, trois événements régionaux Maintenancefest ont été tenus à Smiths Falls, Chatham (dans le cadre de la 108^e Conférence de la Western Ontario Water Works) et Sault Ste. Marie (dans le cadre de la 18^e Assemblée générale annuelle et conférence de formation ontarienne de la Aboriginal Water & Waste Water Association). Un total de 120 participants ont assisté aux trois événements. Le deuxième événement annuel Maintenancefest s'est tenu

TROIS ATELIERS SUR LA NORME DE GESTION DE LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE ONT ÉTÉ TENUS DANS LA PROVINCE, ATTIRANT 287 PARTICIPANTS

au Centre en août 2012. Cet événement a attiré 110 participants dont 100 ont dit qu'ils le recommanderaient à d'autres. Le Maintenancefest constitue une expérience de formation pratique unique offrant une variété de modules de formation pratique approuvés par le gestionnaire, chacun dirigé par des experts de l'industrie. Les modules 2012-2013 incluaient : Prévention des retours d'eau; Chloration et déchloration de nouvelles conduites principales; Chlore et sécurité; Sécurité dans les espaces clos; Inspection et entretien des bornes d'incendie; Essai de floculation; Détection des fuites; Documentation du registre des données; Entretien et étalonnage des pompes chimiques; Entretien et étalonnage de l'équipement de laboratoire; et Pose de robinets de service sur des conduites principales.

Ateliers sur la Norme de gestion de la qualité de l'eau potable (NGQEP)

Au cours de 2012-2013, le Centre, conjointement avec le ministère de l'Environnement et le comité réglementaire municipal de l'eau potable et des eaux usées, a tenu trois ateliers sur la Norme de gestion de la qualité de l'eau potable. Ces ateliers ont été tenus à Orillia en avril 2012, et à Guelph et Kingston en mars 2013. Ces ateliers de deux jours ont permis de faire un suivi sur le cours existant sur la Norme de gestion de la qualité de l'eau potable et a offert une occasion unique d'échange entre les participants et les experts invités qui travaillent à l'application de cette norme. Les ateliers accueillait des représentants de la norme de gestion de la qualité de l'eau potable, des superviseurs d'installations de traitement, des directeurs, des techniciens/ mécaniciens, des contrôleurs et des décideurs municipaux où on leur a fourni de l'information sur les meilleures pratiques en ce qui a trait aux vérifications internes, aux vérifications externes, à l'amélioration continue et à l'intégration de la norme de gestion de la qualité de l'eau potable dans leurs activités quotidiennes. Un total de 287 participants ont assisté à ces trois événements.



Un participant travaillant au module de formation
Entretien et étalonnage de l'équipement de laboratoire
au premier événement régional Maintenancefest tenu
à Smiths Falls.

► Deuxième but :

Maintenir le leadership du Centre en matière de démonstration technologique dans le secteur de l'eau potable, et utiliser cette capacité pour la recherche et la formation pratique.

Objectif

Offrir une plateforme de formation pratique aux étudiants, exploitants et professionnels de l'eau potable et servir de ressource pour promouvoir la diversité des technologies de traitement et de distribution de l'eau potable.

Résultats

Les programmes de formation du Centre comprennent un certain nombre de cours du CWAE et des événements qui intègrent de la formation pratique. Ces programmes continuent de connaître un grand succès, avec un total de 3 749,5 heures-participants de formation pratique qui ont été données au Centre au cours de 2012-2013, une diminution d'environ un pour cent par rapport à l'année 2011-2012. Le nombre d'heures-participants cible de formation pratique au Centre était en fonction de trois nouveaux cours mis au point par l'Institut de recherche et de technologie. Le nombre d'inscriptions à ces cours a été bas et les cours n'ont pas été donnés comme prévu.

Les heures-participants de formation pratique comprennent la formation qui a été donnée aux étudiants postsecondaires. Au cours de 2012-2013, le Centre a accordé un financement de 3 500 \$ à chaque collège ontarien qui a une entente avec le ministère de l'Environnement relativement à la prestation du cours de base à l'intention des apprentis-exploitants dans le cadre de leur curriculum. Le Centre a donné des séances de formation pratique à 173 étudiants de 11 collèges et de l'Université de Western Ontario.

Le Centre continue de mettre à jour l'installation de démonstration technologique avec les technologies les plus courantes utilisées dans le traitement et la distribution de l'eau potable. En 2012-2013, des cartouches, des filtres à poches et des systèmes de filtration par sable vert ont été installés afin d'accroître les possibilités de formation pratique et de recherche.

Au cours de 2012-2013, 15 500 \$ de coûts encourus pour la prestation de cours de formation pratique ont été recouverts par l'Institut de recherche et de technologie du CWAE. Le Centre avait pour objectif de recouvrir des coûts de 110 000 \$. Après un examen minutieux, il a été établi que cet indicateur de rendement n'est pas révélateur du rendement du Centre dans la poursuite de son mandat. Cet indicateur de rendement ne sera plus utilisé à compter de 2013-2014.

L'INSTALLATION DE DÉMONSTRATION TECHNOLOGIQUE A PERMIS D'OFFRIR DE LA FORMATION PRATIQUE À 173 ÉTUDIANTS POSTSECONDAIRES



Tory Hewlett, chercheure scientifique, donnant de la formation pratique aux étudiants du collège Georgian des arts appliqués et de la technologie.

► Troisième but :

Devenir un chef de file mondial en recherche et transférer les connaissances en des solutions rentables pour les petits réseaux d'eau potable.

Objectif

Transférer de l'information aux propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable en Ontario. Appliquer les résultats de recherche des programmes de formation du Centre, y compris ceux orientés vers les petits réseaux.

Mettre l'installation de démonstration technologique à la disposition des chercheurs et fournir une assistance technique professionnelle. Mener à bien des projets de recherche et encadrer les nouveaux projets.

Résultats

En 2012-2013, l'Institut de recherche et de technologie du CWAE a entrepris, achevé et publié un certain nombre de rapports de projets de recherche.

Le comité consultatif sur la recherche fait l'examen des besoins en recherche, revu le programme de recherche annuel du Centre et aidé à établir les priorités de recherche de la prochaine année. Les membres du comité sont des bénévoles qui fournissent une expertise en recherche sur l'eau, en innovation technologique et en exploitation de petits et grands services publics de distribution d'eau potable. Un microbiologiste du ministère de l'Environnement et des employés du Centre ont aussi participé au comité. Les membres du comité consultatif sur la recherche se sont rencontrés trois fois en 2012-2013.

Documents de recherche publiés

En 2012-2013, le Centre a publié 13 documents de recherche, incluant des rapports de recherche internes, des publications revues à comité de lecture et des présentations externes, dépassant ainsi l'objectif du Centre qui était de six documents de recherche publiés. De plus amples renseignements sur ces projets se trouvent sur le site Web du Centre : wcwc.ca/en/research/projects-publications/. Un aperçu de chaque publication est fourni ci-dessous :

- Un article de synthèse sur le traitement des eaux dans le but d'éliminer les cyanotoxines dans les réseaux à grande et à petite échelle et les systèmes domestiques. Il s'agit d'un rapport interne complété en janvier 2013.
- La biofiltration en tant que traitement préalable afin de contrôler le colmatage de la membrane de céramique lors du traitement de l'eau potable. Cet exposé de recherche a été présenté au symposium Biological Treatment de l'American Water Works Association à Denver, Colorado, en mars 2013.
- Comparaison de la filtration lente sur sable, du traitement conventionnel et de la flottation à l'air dissous : élimination des produits organiques, inactivation des micro-organismes, et formation de sous-produits de désinfection (SPD). Ce projet de recherche a été présenté à la 5^e Conférence canadienne sur la gestion des eaux usées et au 48^e symposium régional du Centre du Canada sur la recherche sur la qualité de l'eau à Hamilton, Ontario, en mars 2013.

- Évaluation de la filtration lente sur sable, du traitement à l'ozone/H₂O₂ et des rayons UV/H₂O₂ pour l'élimination des produits pharmaceutiques, des produits de soins personnels et des perturbateurs endocriniens et leur effet sur la formation de sous-produits de désinfection. Ce projet de recherche a été présenté à la Conférence annuelle conjointe de l'Ontario Water Works Association et de l'Ontario Municipal Water Association, et au salon de l'Ontario Water Works Equipment Association à Niagara Falls, Ontario, en mai 2012.
- Évaluations des procédés conventionnels de filtration lente sur sable et d'oxydation avancée pour l'élimination des produits pharmaceutiques et de soins personnels et des perturbateurs endocriniens, et ses effets sur le potentiel de formation de SPD. Ce projet de recherche a été présenté à l'assemblée générale annuelle de RES'EAU WaterNET à Toronto, Ontario, en novembre 2012.
- Évaluations des procédés conventionnels de filtration lente sur sable et d'oxydation avancée pour l'élimination des produits pharmaceutiques et de soins personnels et des perturbateurs endocriniens, et réduction de la formation de SPD. Ce projet de recherche a été présenté au colloque et à l'exposition Water Quality Technology de l'American Water Works Association à Toronto, Ontario, en novembre 2012.
- Importance du suivi de la qualité de l'eau de source des lacs intérieurs Marl. Analyse des algues dans l'alimentation en eau – Application de méthodes de remplacement. Ce projet de recherche a été présenté au colloque et à l'exposition Water Quality Technology de l'American Water Works Association à Toronto, Ontario, en novembre 2012.
- Rapport intérimaire sur les eaux de surface des lacs Rosalind et Marl. Ce rapport interne a été complété en avril 2012.

LE PERSONNEL DU CENTRE A PUBLIÉ 13 DOCUMENTS DE RECHERCHE, INCLUANT DES RAPPORTS DE RECHERCHE INTERNES, DES PUBLICATIONS REVUES À COMITÉ DE LECTURE ET DES PRÉSENTATIONS EXTERNES

Troisième but (suite)

- Comparaison à l'échelle pilote du traitement de l'eau par filtration lente sur sable, par traitement conventionnel et par flottation à l'air dissous. Ce projet de recherche a été publié dans *Environmental Science & Engineering Magazine* en novembre/décembre 2012.
- Étude à l'échelle pilote sur la performance de la filtration lente sur sable, le traitement conventionnel et la flottation à l'air dissous comme clarificateur : une étude comparative. Il s'agit d'un rapport interne complété en janvier 2013.
- Étude à l'échelle pilote sur la performance du traitement de l'eau à l'aide de la filtration lente sur sable, le traitement conventionnel et un traitement conventionnel modifié à l'aide de la flottation à l'air dissous comme clarificateur : une étude comparative. Ce projet de recherche a été publié dans les comptes rendus de la 6th International Conference on Flotation for Water and Wastewater Systems de l'International Water Association à New York, New York, en octobre-novembre 2012.
- Cadre d'appui aux réseaux d'eau potable de petite taille en Ontario. Ce projet de recherche a été présenté à la conférence Connecting Water Resources du Réseau canadien de l'eau à Ottawa, Ontario, en mars 2013.
- Traitement des eaux contre les cyanotoxines : une revue visant les réseaux d'eau potable de petite taille et les technologies de traitement de systèmes domestiques. Ce projet de recherche a été présenté à la 15^e Conférence nationale annuelle et au 6^e Forum sur la politique en matière d'eau potable à Kelowna, Colombie-Britannique, en octobre 2012.

Recherche en cours

Le personnel du Centre a travaillé sur un certain nombre de projets de recherche et de propositions en cours, y compris :

- **Biofiltration** : Étude à l'échelle pilote sur la biofiltration à titre de traitement préliminaire à l'utilisation de la membrane de céramique. Le Centre collabore avec des chercheurs de l'Université de Waterloo qui dirigent ce projet. Ce projet a été financé avec succès par le programme de la table ronde portant sur les enjeux relatifs à l'eau de 2011 du Fonds pour la recherche en Ontario.
- **Options d'élimination du fer et du manganèse** : Options de traitement pour l'élimination du fer et du manganèse dans les lacs à faible turbidité/composés organiques. Les objectifs de ce projet de recherche sont d'évaluer la performance de différentes technologies dans le but d'enlever le fer et le manganèse et d'améliorer la qualité globale de l'eau traitée de source souterraine sous influence directe d'eaux de surface (ESIDES) ayant de faibles niveaux de turbidité et de faibles concentrations de composés organiques.
- **Lac Rosalind et Lacs Marl** : Surveillance des niveaux d'éléments nutritifs dans deux lacs enclins à la prolifération de cyanobactéries. Ce projet vise à identifier les effets de la charge en éléments nutritifs sur la prolifération de cyanobactéries, évaluer l'impact des cyanobactéries sur la qualité de l'eau et identifier les niveaux de cyanotoxines. Le Centre prend part au comité de qualité des eaux de surface de la municipalité de Brockton et apporte une contribution en nature à ce projet en mesurant et surveillant les paramètres de qualité de l'eau des lacs environnants. La participation à ce projet est également une excellente occasion d'appuyer la collectivité locale. Ce projet est sous la direction de l'Association des propriétaires fonciers du lac Rosalind, qui reçoit des subventions du Fonds d'action communautaire pour la protection des Grands Lacs du ministère de l'Environnement.

- **Comparaison de technologies côte-à-côte** : Étude comparée dans le but d'étudier la performance de la filtration lente sur sable, le traitement conventionnel et la flottation à l'air dissous. La phase deux de ce projet vise à comparer les trois options de traitement : la filtration lente sur sable, le traitement conventionnel et la flottation à l'air dissous, en examinant l'utilisation de produits chimiques, la consommation d'énergie et la production de boues.
- **Filtration lente sur sable** : Évaluation à pleine échelle de la performance du processus de filtration lente sur sable. Ce projet de recherche évalue la période de maturation des filtres à sable lent afin de définir les critères et la méthodologie pour un entretien de nettoyage efficace et d'identifier les paramètres de qualité de l'eau pouvant être utilisés en tant qu'indicateurs de maturation efficace. Ce projet explore également les effets d'un ajout en éléments nutritifs sur la performance du processus de filtration sur sable lent et les mécanismes de formation d'une couche biologique active.

Recherche subventionnée

Les projets de recherche suivants ont reçu des subventions du Centre au cours des années précédentes et ont été achevés en 2012-2013 ou sont en cours :

- La technologie de la bioluminescence ATP comme un outil de suivi en temps réel pour la désinfection UV et au chlore, de l'Université Carleton.
- Réseau de recherche RES'EAU WaterNET

En 2012-2013, le programme de recherche du Centre n'a pas recouvert de coûts. Le Centre s'était fixé un objectif de recouvrir 60 000 \$ de frais encourus par le programme de recherche. Le Centre n'est pas admissible à recevoir du financement de nombreuses sources de financement pour ses projets de recherche. Cet indicateur de rendement ne sera plus utilisé à compter de 2013-2014.



Les techniciennes Lindsay Ariss et Laura Zettler au travail dans l'installation de démonstration technologique.

Gouvernance, reddition des comptes et activités

Objectif

Sauvegarder l'eau potable pour les gens de l'Ontario à titre de premier centre de formation de haute qualité, de recherche appliquée et de démonstration de technologie, conformément à ce qui suit :

- Toutes les lois et réglementations applicables
- Le Règlement de l'Ontario 304/04 en application de la *Loi sur les sociétés de développement*
- Le protocole d'entente conclu entre le ministre de l'Environnement et le Centre
- Les directives applicables du Conseil de gestion du gouvernement
- Les règlements administratifs et politiques du Centre
- D'autres éléments dans le cadre efficace de gouvernance et de reddition des comptes

Résultats

Le Centre connaît bien les paramètres de sa structure de gouvernance. Cette structure est essentielle à ses activités, mais son obligation de rendre compte aux nombreux groupes d'intervenants est tout aussi importante. Le Centre a évidemment des comptes à rendre à la population de l'Ontario.

Durant l'exercice 2012-2013, de nombreuses initiatives se sont penchées sur les questions de gouvernance et de reddition des comptes, y compris un atelier sur la planification stratégique tenu en octobre 2012 où les administrateurs et le personnel ont participé activement à l'examen de la mission et du mandat du Centre, de sa structure de gouvernance et de ses indicateurs de rendement. Suite à l'atelier, un nouveau plan d'affaires quinquennal a été élaboré. Pareillement, le rapport annuel du Centre a été préparé de manière exacte et en temps opportun, conformément à la Directive sur l'établissement et l'obligation de rendre des comptes des organismes.

LE COURS SUR LA NORME DE DILIGENCE EN VERTU DE LA LOI DE 2002 SUR LA SALUBRITÉ DE L'EAU POTABLE A ÉTÉ DONNÉ À PLUS DE 1 200 PARTICIPANTS

Perfectionnement professionnel et formation permanente

Le Centre encourage le rehaussement des compétences en offrant des possibilités de formation permanente et de perfectionnement aux membres du personnel et du conseil d'administration. Les plans et les évaluations du rendement du personnel ont été préparés dans les délais requis.

Normes d'accessibilité

Le Centre continue de répondre aux exigences du Règlement de l'Ontario 429/07 sur les normes d'accessibilité pour les services à la clientèle. En outre, le Centre est membre du groupe de planification de l'accessibilité du ministère de l'Environnement.

Plan de continuité des activités

Le Centre est membre du Comité divisionnel de planification de la continuité des activités du ministère de l'Environnement. Il prépare et soumet un plan de continuité des activités selon la date limite prévue. Le comité de planification de la continuité des activités du Centre cherche activement à identifier et à gérer les risques.

Loi sur les services en français

Le Centre a amélioré sa prestation de services en français et fait état à l'Office des affaires francophones d'ententes signées avec des tiers qui fournissent des services au public au nom du Centre.

Directive sur les personnes nommées par le gouvernement

La rémunération totale annuelle des membres du conseil d'administration s'est élevée à 10 175 \$ en 2012-2013.



Des participants dans le cadre d'un module de formation pratique sur la pose de robinets de service sur les conduites principales lors du deuxième événement annuel Maintenancefest.

Communications

Le personnel du Centre participe à une variété d'activités visant à rehausser le profil du Centre dans la communauté locale et dans la province. Il est appelé à promouvoir le Centre auprès de publics cibles, y compris les clients et les intervenants. Le site Web du Centre est régulièrement mis à jour afin de sensibiliser les gens aux programmes offerts par le Centre; en 2012-2013, il y a eu 58 584 visites sur le site Web. Le 28 août 2012, le Centre a organisé une visite des médias dans le cadre du deuxième événement Maintenancefest annuel. Les médias ont été invités à une visite guidée du Centre, y compris de l'installation de démonstration technologique et des modules de formation de l'événement Maintenancefest, et des entrevues avec le directeur général ont été accordées. Le Centre est également membre des chambres de commerce de Walkerton et de Hanover. L'associée aux communications du Centre est un membre du conseil d'administration de la Chambre de commerce de Walkerton.

Couverture médiatique

En 2012-2013, un bon nombre d'articles médiatiques sur le Centre ont été publiés, notamment :

- **Bayshore Broadcasting News Centre**, Owen Sound
- **Chapleau Express**, Chapleau
- **Kenora Daily Miner and News**, Kenora
- **The Chronicle-Journal**, Thunder Bay
- **Walkerton Herald-Times**, Walkerton

Conférences et événements

Le personnel du Centre assiste à des conférences, des salons et des événements de perfectionnement professionnel afin de promouvoir le Centre et de réseauter avec des confrères et consœurs dans le domaine de l'eau potable. En 2012-2013, le personnel du Centre a participé à une variété d'événements, y compris :

- **Association des petites municipalités urbaines de l'Ontario - 59^e congrès annuel et salon**, du 2 au 4 mai 2012
- **Conférence annuelle conjointe de l'Ontario Water Works Association et de l'Ontario Municipal Water Association, et salon de l'Ontario Water Works Equipment Association**, du 6 au 9 mai 2012
- **Portes ouvertes Ontario**, 12 septembre 2012
- **Rencontre Dream Walkers du conseil de gestion de la zone autochtone de la péninsule du Niagara**, du 16 au 18 octobre 2012
- **15^e Conférence nationale annuelle de l'Association canadienne des eaux potables et usées et 6^e Forum sur la politique de l'eau potable**, du 21 au 24 octobre 2012
- **American Water Works Association - Conférence sur la technologie de la qualité de l'eau et exposition**, du 4 au 8 novembre 2012
- **Réseau canadien de l'eau - Connecting Water Resources**, du 18 au 21 mars 2013

Commandites

Le Centre a parrainé des événements clés du secteur de l'eau potable et des événements locaux, y compris :

- **Conférence annuelle conjointe de l'Ontario Water Works Association et de l'Ontario Municipal Water Association, et salon de l'Ontario Water Works Equipment Association**, du 6 au 9 mai 2012
- **Grey Bruce Children's Water Festival**, du 24 au 26 septembre 2012
- **Congrès de la Western Ontario Waterworks**, les 2 et 3 octobre 2012
- **Congrès des eaux potables et usées du Nord-Ouest de l'Ontario**, les 25 et 26 octobre 2012
- **WaterWORKS 2012/Grey Bruce Sustainability Network**, le 29 octobre 2012
- **Ontario Ground Water Association - Ateliers de formation régionaux**, du 16 janvier au 27 mars 2013

Visites

Le Centre offre des visites de son bâtiment LEED Or, qui comprend l'installation de démonstration technologique, afin d'enrichir les liens qu'il entretient avec la communauté. Plus de 700 personnes provenant de différents groupes et événements ont visité le Centre en 2012-2013 :

- **Association des directeurs généraux, secrétaires et trésoriers municipaux de l'Ontario**, le 17 mai 2012

- **Conférence canadienne du Gouverneur général sur le leadership de 2012**, le 8 juin 2012
- **Conservation Ontario Biennial Conservation Tour**, tenu par les Offices de protection de la nature de Grey Sauble et de Saugeen, le 17 septembre 2012
- **WaterWORKS 2012/Grey Bruce Sustainability Network**, le 29 octobre 2012
- **Association brésilienne d'ingénierie sanitaire et environnementale**, organisée par le ministère ontarien du Développement économique et de l'Innovation et par le ministère canadien des Affaires étrangères et du Commerce international, le 11 décembre 2012

Allocutions

Des membres du Centre ont pris la parole devant différents auditoires, y compris :

- **Association des municipalités de l'Ontario - Congrès annuel 2012**, du 19 au 22 août 2012
- **78^e conférence nationale annuelle sur l'éducation de l'Institut canadien des inspecteurs en santé publique**, du 16 au 19 septembre 2012
- **Conférence environnementale des Premières Nations du Nord de l'Ontario**, du 2 au 4 octobre 2012
- **15^e Conférence nationale annuelle de l'Association canadienne des eaux potables et usées et 6^e Forum sur la politique de l'eau potable**, du 21 au 24 octobre 2012
- **Club Rotary de Port Elgin - réunion**, le 26 mars 2013

Regard sur l'avenir

Le Centre continuera à faire le meilleur usage de ses ressources pour remplir sa mission et son mandat.

Institut de formation du CWAE

L'Institut de formation s'est engagé à répondre aux besoins de formation des propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable de l'Ontario, ainsi qu'à ceux des conseillers et des décideurs municipaux. Le Centre continuera à poursuivre son mandat de formation et prendra un certain nombre d'initiatives. Les domaines d'intérêt comprennent :

- Fournir une formation de la plus haute qualité qui soit.
- Assurer de la formation aux exploitants de petits réseaux, y compris les réseaux municipaux, non municipaux, éloignés et ceux des Premières Nations.
- Collaborer avec l'Institut de recherche et de technologie du CWAE pour développer les éléments de formation pratique pour les cours existants.
- Augmenter la prestation de formation pratique aux exploitants de réseaux d'eau potable des Premières Nations et la participation de ces derniers aux événements Maintenancefest.
- Élaborer du nouveau matériel de formation pour répondre aux besoins des propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable partout dans la province.
- Explorer de nouvelles méthodes de prestation de formation, y compris la formation à distance, la formation en ligne comme des webinaires et la formation par Internet, et les centres d'apprentissage existants, incluant les collèges de l'Ontario. Ces options peuvent s'avérer plus économiques pour les participants vu l'élimination des coûts de transport, et les centres de formation existants pourraient avoir l'équipement et l'espace requis pour la prestation de formation pratique.
- Offrir des séances de formation des formateurs à davantage de Premières Nations et développer des relations de travail avec des conseils tribaux.



Des participants des Premières Nations au cours Exploitation des procédés de traitement conventionnels, parrainé par la Commission de gestion autochtone de la péninsule du Niagara.

Institut de recherche et de technologie du CWAE

Le Centre utilisera sa capacité liée à la démonstration technologique comme plateforme pour la formation pratique. Les programmes en cours et futurs de l'Institut de recherche et de technologie du CWAE comprennent :

- Développer les éléments de formation pratique à ajouter à des cours du CWAE.
- Étudier d'autres méthodes pour offrir une formation pratique en dehors de l'Installation de démonstration technologique.
- Renforcer la formation pratique aux étudiants de niveau postsecondaire inscrits dans les collèges de l'Ontario en délivrant le cours obligatoire du ministère de l'Environnement pour les apprentis-exploitants de réseaux d'eau potable.
- Distribuer l'information en soumettant les documents de recherche pour la présentation lors de conférences et d'événements.



Joel Corbeil, instructeur opérationnel, aide les participants à faire un exercice dans le cadre du cours pratique à l'intention des propriétaires et exploitants de petits réseaux d'eau potable.

Responsabilité de la direction en matière d'information financière

La haute direction et le conseil d'administration sont responsables du rendement du Centre sur le plan financier. Le conseil d'administration examine et approuve les états financiers du Centre et l'information présentée dans le rapport annuel. Il lui appartient aussi de veiller à ce qu'une vérification des comptes et des opérations financières du Centre soit effectuée chaque année. Cette vérification annuelle est ensuite soumise à l'examen du vérificateur général de l'Ontario.

Responsabilités du comité des finances et de la vérification

Le comité des finances et de la vérification du conseil d'administration reçoit et examine les états financiers trimestriels du Centre. Ces états des revenus totaux ou sectoriels comprennent en détail les écarts des revenus et des dépenses, qui sont passés en revue par l'équipe de direction du Centre.

Le comité des finances et de la vérification participe également au processus de vérification en se réunissant avec l'équipe de direction du Centre et les vérificateurs externes pour passer en revue les questions méritant d'être prises en compte à la prochaine vérification; en étudiant l'évaluation des contrôles internes faite par les vérificateurs externes; et en examinant le rapport complet rédigé par les vérificateurs externes, les solutions apportées par la direction à toute faiblesse mise en évidence et le suivi ultérieur de ces questions.

Vérification externe

Les états financiers de l'exercice 2012-2013 ont été vérifiés par Deloitte LLP. Les comptables agréés ont pour responsabilité de déterminer si les états financiers sont présentés de manière objective et conformément aux principes comptables généralement reconnus dans le secteur public. Le rapport du vérificateur décrit l'étendue de l'examen et énonce l'opinion du vérificateur.

Analyse financière

Revenus

La principale source de revenus du Centre demeure le paiement de transfert annuel du gouvernement de l'Ontario, qui était de 3 millions de dollars cette année, réduit par rapport au paiement de transfert de 4 millions de dollars en 2011-2012. Le Centre recouvre également des coûts à même les droits d'inscription perçus pour la formation. Le Centre a généré des revenus de 1,86 million de dollars à partir des droits perçus pour les cours de formation sur l'eau potable en 2012-2013, une augmentation de neuf pour cent par rapport à 2011-2012, qui étaient de 1,71 million de dollars.

Le revenu des investissements de 0,19 millions de dollars cette année représente une amélioration par rapport à 0,12 million de dollars en 2011-2012.

Charges

Les contrôles internes du Centre continuent de surveiller efficacement l'ensemble des charges. Les charges ont augmenté de 1,6 pour cent de 2011-2012 à 2012-2013. Le coût pour les salaires et les avantages sociaux a augmenté de 22,6 pour cent en 2012-2013 en raison de l'ajout de personnel et de programmes d'avantages sociaux améliorés. Les autres charges d'exploitation ont diminué de 11 pour cent en 2012-2013, principalement en raison d'une réduction de prestation de formation et de coûts de publicité et de développement Web. Le Centre a absorbé une dépense ponctuelle de 0,12 million de dollars en 2012-2013 pour des ajustements de location d'établissement d'exploitation précédents.

Bilan

La situation financière du Centre reste solide avec 10,6 millions de dollars en argent et en investissements CPG. Au 31 mars 2013, le bilan d'actifs nets de 11,9 millions de dollars permettra de financer ses engagements envers l'excellence de la formation et de la recherche en Ontario.

Rapport du vérificateur indépendant

Deloitte LLP
4210, rue King Est
Kitchener (Ontario) N2P 2G5
Canada

Téléphone : 519.650.7600
Télécopieur : 519.650.7601
www.deloitte.ca

Au conseil du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

Nous avons vérifié les états financiers ci-joints du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau, comprenant l'état de la situation financière au 31 mars 2013, au 31 mars 2012 et au 1^{er} avril 2011, les états des résultats et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un sommaire des principales conventions comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers conformément aux principes comptables du secteur public canadien reconnus, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation des états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du vérificateur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement du vérificateur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Dans l'évaluation de ces risques, le vérificateur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Avis

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau au 31 mars 2013, au 31 mars 2012 et au 1^{er} avril 2011, ainsi que des résultats de son exploitation, de son évolution de l'actif net et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés au 31 mars 2013 et au 31 mars 2012, conformément aux principes comptables généralement reconnus dans le secteur public canadien.



Comptables professionnels agréés, comptables agréés
Experts-comptables autorisés
Le 7 juin 2013

Situation financière

Au 31 mars 2013, au 31 mars 2012 et au 1^{er} avril 2011

	31 mars 2013	31 mars 2012 (note 2)	1 ^{er} avril 2011 (note 2)
Actif			
Actif à court terme	\$	\$	\$
Trésorerie	3 567 917	13 782 950	11 595 001
Investissement (note 6)	2 006 205	-	-
Créances	187 039	336 290	206 099
Charges payées d'avance	59 976	58 917	74 708
	5 821 137	14 178 157	11 875 808
Investissements (note 6)	5 074 476	-	-
Immobilisations (note 4)	1 388 574	1 615 503	1 712 795
Autres éléments d'actif (note 5)	578 285	742 793	712 691
	12 862 472	16 536 453	14 301 294
Passif			
Passif à court terme			
Fournisseurs et charges à payer	730 267	506 390	1 598 350
Produits reportés	238 496	3 314 637	171 012
	968 763	3 821 027	1 769 362
Engagements (note 9)			
Actif net	11 893 709	12 715 426	12 531 932
	12 862 472	16 536 453	14 301 294

Au nom du conseil :

 Administratrice
  Administrateur

Les notes afférentes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État des résultats et état de l'évolution de l'actif net

exercices clos le 31 mars 2013 et le 31 mars 2012

	31 mars 2013	31 mars 2012 (note 2)
Revenus	\$	\$
Paiement de transfert de la province de l'Ontario (note 7)	3 000 000	4 000 000
Inscriptions aux cours de formation	1 858 812	1 708 943
	4 858 812	5 708 943
Charges		
Publicité et promotion	119 208	164 963
Amortissement	339 872	381 646
Frais d'audit et juridiques	14 200	12 550
Frais bancaires	1 782	2 323
Aide aux collègues et universités	38 500	31 500
Conférences	33 925	46 800
Honoraires d'expertise	20 479	8 476
Jetons de présence	10 175	16 538
Avantages sociaux	442 113	346 896
Assurances	32 317	37 844
Frais de bureau	216 574	216 332
Paiements de frais de construction à la Société immobilière de l'Ontario	64 837	-
Perfectionnement professionnel	18 999	58 915
Entretien des biens immobiliers	11 506	6 877
Location	729 895	592 149
Réparations et entretien	37 970	34 386
Projets de recherche	65 068	103 546

État des résultats et état de l'évolution de l'actif net

exercices clos le 31 mars 2013 et le 31 mars 2012

	31 mars 2013	31 mars 2012 (note 2)
Charges (suite)	\$	\$
Salaires	2 183 525	1 794 400
Commandites	37 860	41 732
Abonnements et droits d'adhésion	18 510	17 105
Téléphone	34 263	34 253
Formation	1 018 487	1 267 232
Déplacement	103 321	77 517
Véhicules	44 924	67 775
Site Web et communications	90 919	279 330
	5 729 229	5 641 085
Excédent des produits sur les charges avant les intérêts et autres sources de revenus et la perte de cession d'immobilisations	(870 417)	67 858
Intérêts et autres sources de revenus	218 163	159 461
Perte de cession d'immobilisations et ajustement pour droits liés aux programmes	(169 463)	(43 825)
Excédent des produits sur les charges pour l'exercice	(821 717)	183 494
Solde d'ouverture	12 715 426	12 531 932
Solde de fermeture	11 893 709	12 715 426

Les notes afférentes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Flux de trésorerie

exercices clos le 31 mars 2013 et le 31 mars 2012

	31 mars 2013	31 mars 2012 (note 2)
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges pour l'exercice	(821 717)	183 494
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement	339 872	381 646
Perte de cession d'immobilisations	4 955	43 825
Ajustement pour droits liés aux programmes	164 508	-
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Créances	149 251	(130 191)
Charges payées d'avance	(1 059)	15 791
Fournisseurs et charges à payer	223 877	(1 091 960)
Produits reportés	(3 076 141)	3 143 625
	(3 016 454)	2 546 230
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisation	(117 898)	(318 930)
Acquisition de droits liés aux programmes	-	(54 796)
Produits de la cession d'immobilisation	-	15 445
	(117 898)	(358 281)
Activités d'investissement		
Augmentation des investissements	(7 080 681)	-
Variation nette de la trésorerie pour l'exercice	(10 215 033)	2 187 949
Trésorerie à l'ouverture	13 782 950	11 595 001
Trésorerie à la fermeture	3 567 917	13 782 950
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie		
Intérêts reçus	193 077	123 193

Les notes afférentes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Notes complémentaires

31 mars 2013 et 31 mars 2012

1. Nature des activités

Le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau (le « Centre ») est un service opérationnel de la province de l'Ontario. Il a été créé le 1^{er} octobre 2004 en vertu de la *Loi sur les sociétés de développement*.

Conformément à cette Loi, les objectifs du Centre sont les suivants :

- a) Coordonner et assurer la formation des exploitants et propriétaires de réseaux d'eau potable.
- b) Fournir aux propriétaires et aux exploitants de réseaux, ainsi qu'aux membres du grand public, des renseignements, de la formation et des conseils sur la science et le traitement de l'eau potable, les technologies, les exigences d'exploitation des réseaux et les questions d'environnement se rapportant à l'eau potable.
- c) Conseiller le ministre de l'Environnement sur les priorités de recherche et de développement à établir pour assurer un approvisionnement en eau potable sûr, et parrainer des travaux de recherche s'inscrivant dans le mandat du Centre.

Le Centre est exonéré de l'impôt fédéral et provincial sur le revenu.

2. Adoption d'un nouveau cadre comptable

Le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) a publié de nouvelles normes pour les organismes sans but lucratif (OSBL) du secteur public. À compter des exercices qui commencent le 1^{er} janvier 2012, les organismes sans but lucratif du secteur public ont le choix d'appliquer :

- a) les normes de comptabilité des organismes sans but lucratif du secteur public énoncées dans les sections PS 4200 à PS 4270 ou
- b) les normes de comptabilité du secteur public.

Le Centre a choisi d'adopter les normes de comptabilité pour les organismes sans but lucratif du secteur public des sections PS 4200 à PS 4270 (les « nouvelles normes »).

Depuis le 1^{er} avril 2012, le Centre a adopté les exigences de ce nouveau cadre comptable. Les présents états sont les premiers états financiers du Centre préparés conformément à ce nouveau cadre comptable et comportent des dispositions transitoires de la section 2125 sur l'application initiale des normes par les organismes sans but lucratif du secteur public (« PS 2125 »). La date de transition aux nouvelles normes est le 1^{er} avril 2011, et le Centre a préparé et présenté un état financier d'ouverture à la date de transition aux nouvelles normes. La situation financière de l'état d'ouverture est le point de départ de la comptabilité du Centre en vertu des nouvelles normes. Dans son état d'ouverture de la situation financière, le Centre, conformément à la section PS 2125 :

- c) a comptabilisé tous les actifs et les passifs, comme les nouvelles normes le requièrent;
- d) n'a pas comptabilisé d'éléments de l'actif ou du passif si les nouvelles normes ne permettaient pas de les comptabiliser;
- e) a reclassifié les éléments comptabilisés précédemment si ces éléments étaient comptabilisés sous un nouveau type d'actif ou de passif en vertu des nouvelles normes; et
- f) a appliqué les nouvelles normes en évaluant tous les actifs et passifs comptabilisés.

Notes complémentaires

31 mars 2013 et 31 mars 2012

2. Adoption d'un nouveau cadre comptable (suite)

Conformément aux exigences de la section PS 2125, les conventions comptables énoncées dans la note 3 ont été appliquées de façon constante (sauf en ce qui concerne les nouvelles normes sur les instruments financiers comme il est énoncé dans la note 3) à tous les exercices présentés et un ajustement a été fait rétroactivement pour tenir compte des nouvelles normes, sauf dans les cas où des exemptions facultatives et des exceptions obligatoires contenues dans la section PS 2125 ont été appliquées.

L'exception suivante a été appliquée à la date de transition au nouveau cadre comptable :

Exception obligatoire

Les estimations faites par le Centre conformément au Manuel de l'ICCA - Partie V Comptabilité - Normes comptables en vigueur avant la transition n'ont pas été révisées aux fins de l'application des nouvelles normes, sauf en cas de nécessité pour refléter toute divergence de convention comptable ou en cas d'indication objective selon laquelle ces estimations étaient erronées. Par conséquent, le Centre n'a pas révisé ses estimations rétrospectivement.

L'adoption de ces nouvelles normes n'a pas eu d'impact sur la situation financière au 1^{er} avril 2011 ou sur l'état des résultats d'exploitation ni sur les actifs nets pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012.

3. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada pour les organismes sans but lucratif du secteur public. Les principales conventions comptables du Centre sont les suivantes :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Les immobilisations corporelles obtenues à titre gratuit sont comptabilisées à leur juste valeur marchande estimée au moment du don. L'amortissement est calculé selon la durée de vie utile estimée de l'actif et comprend une provision d'une demi-année comme suit :

Matériel informatique	amortissement dégressif de 33 %
Logiciels	amortissement dégressif de 50 %
Mobilier et matériel de bureau	amortissement dégressif de 20 %
Améliorations locatives	amortissement linéaire sur 3, 4 et 5 ans
Enseignes	amortissement dégressif de 20 %
Matériel technique	amortissement dégressif de 20 %
Véhicules	amortissement dégressif de 20 %

Notes complémentaires

31 mars 2013 et 31 mars 2012

3. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

Autres éléments d'actif

Les droits liés aux programmes sont comptabilisés au coût. Ces droits ayant une vie utile illimitée, ils n'ont pas été amortis. Le coût des droits liés aux programmes sera vérifié annuellement pour toute perte de valeur.

Constatation des produits

Les paiements de transfert sont comptabilisés quand le montant est connu et que la possibilité de recouvrement est raisonnablement assurée. Les revenus provenant des inscriptions aux cours de formation sont comptabilisés lorsque le paiement est à recevoir et que le cours a été suivi. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont réalisés au cours de la période d'investissement. Les revenus provenant de dons sont comptabilisés lorsque le Centre prend possession des biens donnés.

Trésorerie

La trésorerie comprend les montants en main, le solde du compte bancaire et les investissements temporaires où les échéances sont habituellement de 90 jours ou moins.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus dans le secteur public au Canada oblige la direction à faire des estimations et des hypothèses qui affectent les montants d'actifs et de passifs et la divulgation des éléments d'actif et de passif éventuels qui sont présentés à la date des états financiers ainsi que les montants de produits et de charges de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Instruments financiers

En vertu des anciennes normes (section 3855 « Instruments financiers - Comptabilisation et évaluation », les actifs et passifs ont été initialement comptabilisés à leur juste valeur, puis subséquemment évalués selon leur classification. La trésorerie a été classifiée comme élément détenu à des fins de transaction, les créances comme des prêts et créances, et les comptes fournisseurs et charges à payer comme autres éléments du passif. Les éléments détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à leur juste valeur et les modifications de leur juste valeur sont comptabilisées dans l'état des résultats de la période considérée.

Les « prêts et créances » sont évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite de toute perte de valeur. Les « autres éléments du passif » sont évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

En vertu de la section PS 3450, tous les instruments financiers, y compris les instruments dérivés, sont comptabilisés au bilan et évalués soit à leur juste valeur, soit à leur coût amorti, en fonction des caractéristiques de l'instrument financier et des choix de conventions comptables du Centre. Tous les instruments financiers comptabilisés dans le bilan du Centre sont classifiés comme suit :

Notes complémentaires

31 mars 2013 et 31 mars 2012

3. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

Instrument financier

Classification

Trésorerie

juste valeur

Investissements

juste valeur

Créances

coût amorti

Fournisseurs et charges à payer

coût amorti

Les instruments financiers évalués à leur juste valeur ont initialement été comptabilisés au coût et subséquemment à leur juste valeur. Les gains et pertes non réalisés dus aux changements de juste valeur sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation lorsqu'ils sont transférés à l'état des résultats. Les coûts de transaction liés aux instruments financiers dans la catégorie d'instruments à leur juste valeur sont comptabilisés en charges.

En cas d'une baisse durable de la juste valeur, le montant de la perte est retiré des gains et pertes de réévaluation cumulés, et comptabilisé dans l'état des résultats. Pour les éléments disponibles à la vente ou à la cessation, le montant retenu des gains et pertes de réévaluation cumulés associé à cet instrument financier est retiré des actifs nets et comptabilisé dans l'état des résultats.

Les instruments financiers évalués au coût amorti ont été initialement comptabilisés au coût, et subséquemment évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins toute perte de réévaluation cumulée sur les actifs. Le coût des transactions liées aux instruments financiers dans la catégorie des coûts amortis est ajouté à la valeur comptable de l'instrument.

Les baisses d'actifs financiers dans la catégorie des coûts amortis sont comptabilisées lorsque le montant de la perte est connu avec suffisamment de précision, et qu'il n'est pas réaliste d'envisager un recouvrement futur. Les actifs financiers sont alors ramenés à leur valeur recouvrable nette, la baisse étant comptabilisée dans l'état des résultats.

Notes complémentaires

31 mars 2013 et 31 mars 2012

4. Immobilisations

31 mars 2013	Coût	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Matériel informatique	119 682	\$ 107 687	\$ 11 995
Logiciels	43 086	37 013	6 073
Mobilier et matériel de bureau	336 773	209 925	126 848
Améliorations locatives	47 715	25 133	22 582
Enseignes	51 041	30 110	20 931
Matériel technique	2 853 014	1 702 007	1 151 007
Véhicules	54 598	5 460	49 138
	3 505 909	2 117 335	1 388 574

31 mars 2012	Coût	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Matériel informatique	161 251	138 795	22 456
Logiciels	53 129	40 583	12 546
Mobilier et matériel de bureau	326 339	179 517	146 822
Améliorations locatives	42 854	20 095	22 759
Enseignes	45 319	25 592	19 727
Matériel technique	2 810 733	1 419 540	1 391 193
	3 439 625	1 824 122	1 615 503

1^{er} avril 2011	Coût	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Matériel informatique	196 221	151 227	44 994
Logiciels	40 702	34 251	6 451
Mobilier et matériel de bureau	311 572	144 657	166 915
Améliorations locatives	41 512	20 095	21 417
Enseignes	37 301	21 663	15 638
Matériel technique	2 591 155	1 133 775	1 457 380
	3 218 463	1 505 668	1 712 795

Notes complémentaires

31 mars 2013 et 31 mars 2012

5. Autres éléments d'actif

	31 mars 2013	31 mars 2012	1 ^{er} avril 2011
	\$	\$	\$
Droits liés aux programmes, au coût	578 285	742 793	712 691

Au cours de l'exercice, les droits liés aux programmes au montant de 0 \$ ont été achetés (54 796 \$ en 2012; 66 951 \$ en 2011). Des droits liés aux programmes totalisant 164 508 \$ (24 694 \$ en 2012; 0 \$ en 2011) pour les actifs qui ne sont plus utilisés ont été retirés de la base du coût des éléments d'actif.

6. Investissements

Les investissements à court terme consistent en des certificats de placement garanti auprès d'une institution bancaire canadienne pour un montant en capital de 2 000 000 \$ (0 \$ en date du 31 mars 2012 et 1^{er} avril 2011), de 4 000 000 \$ (0 \$ en date du 31 mars 2012 et 1^{er} avril 2011) et de 1 000 000 \$ (0 \$ en date du 31 mars 2012 et 1^{er} avril 2011), qui rapportent des intérêts de 1,55 % et 2,15 % et qui arriveront à maturité en janvier 2014, en juin 2014 et en janvier 2015.

7. Paiements de transfert

Au cours de l'exercice, le Centre a reçu 3 000 000 \$ (4 000 000 \$ en 2012) sous forme de paiements de transfert de la province de l'Ontario.

8. Régime de retraite

Le Centre assure des prestations de retraite à tous ses employés à temps plein par sa participation au Régime de retraite des fonctionnaires, un régime interentreprises à prestations déterminées, qui est administré par la Commission du régime de retraite de l'Ontario. Ce régime est comptabilisé à titre de régime de retraite à cotisations déterminées, car le Centre n'a pas suffisamment d'informations pour appliquer au régime les principes de comptabilisation des prestations déterminées. La contribution du Centre au régime de retraite pour la période visée a été de 155 117 \$ (126 624 \$ en 2012) et est incluse au poste des avantages sociaux de l'état des résultats.

9. Engagements

Le Centre loue son siège en vertu d'un bail d'exploitation qui est arrivé à expiration le 31 août 2012. Il a conclu divers contrats de location-exploitation de véhicules qui viennent à échéance en avril 2016 et en juin 2016. Les versements futurs au titre des baux totalisent 3 083 247 \$ et comprennent les remboursements suivants au cours des cinq prochaines années :

	\$
2014	648 653
2015	647 278
2016	605 762
2017	591 890
2018	589 664
	3 083 247

Notes complémentaires

31 mars 2013 et 31 mars 2012

9. Engagements (suite)

Le Centre s'est engagé à transférer des fonds estimés à 8 300 000 \$ à la Société immobilière de l'Ontario pour la construction d'une nouvelle installation de démonstration technologique et édifice de conférences et d'administration. Au cours de l'exercice, le Centre a accumulé pour 0 \$ (0 \$ en 2012) en coûts de conception et de construction. Les versements pour la construction ont été comptabilisés en charges dans ces états financiers, car la Société immobilière de l'Ontario est titulaire du titre de propriété sur l'installation. Les coûts de construction ont été entièrement comptabilisés.

10. Instruments financiers et politique de gestion du risque

Le Centre s'expose à divers risques par le biais des instruments financiers. L'analyse suivante donne une évaluation des risques auxquels le Centre est exposé.

Risque associé au crédit

C'est le risque qu'une des parties à un instrument financier manque à ses obligations et fasse subir une perte financière. L'exposition au risque associé au crédit du Centre sur ses créances n'est pas significative.

Il n'y a eu aucun changement majeur par rapport à l'année précédente en ce qui a trait à l'exposition aux risques ou aux politiques, procédures et méthodes d'évaluation du risque.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Centre éprouve des difficultés à répondre à ses besoins de trésorerie ou à financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. Le risque de liquidité englobe également le risque que le Centre ne soit pas en mesure de liquider ses actifs au moment opportun à un prix raisonnable. La direction gère le risque de liquidité et surveille la trésorerie et ses besoins de financement sur une base quotidienne.

Risque de change

Le risque de change réside dans des activités du Centre libellées en diverses devises et la conversion des devises non canadiennes à divers moments lorsque des fluctuations défavorables des taux de change se produisent. Le Centre n'a aucune transaction matérielle d'instruments financiers libellés en devises étrangères.

Il n'y a eu aucun changement majeur par rapport à l'année précédente en ce qui a trait à l'exposition aux risques ou aux politiques, procédures et méthodes d'évaluation du risque.

Juste valeur

La juste valeur des éléments de trésorerie, de créances, de comptes fournisseurs et de charges à payer correspond approximativement à la valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

Notes complémentaires

31 mars 2013 et 31 mars 2012

10. Instruments financiers et politique de gestion du risque (suite)

Hierarchie de juste valeur

Le tableau suivant fournit une analyse des instruments financiers qui sont évalués subséquemment à la comptabilisation initiale à leur juste valeur, regroupés entre les niveaux 1 à 3 d'après la mesure selon laquelle la juste valeur est observable :

- Niveau 1 : le calcul de la juste valeur s'effectue sur la base de prix de cotation (non ajustés) sur des marchés actifs pour un actif ou un passif identique;
- Niveau 2 : le calcul de la juste valeur s'effectue sur la base de valorisations autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (à savoir des prix) soit indirectement (à savoir dérivés de prix); et
- Niveau 3 : le calcul de la juste valeur s'effectue sur la base de valorisations techniques dont les données d'entrée pour l'actif et le passif ne reposent pas sur des données de marché observables (données d'entrée non observables).

La hiérarchie de juste valeur requiert l'utilisation de données de marché observables chaque fois qu'une telle donnée existe. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas pour lequel des données significatives ont servi à en déterminer la juste valeur.

Le tableau suivant présente les instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur dans la situation financière, classés par niveau de hiérarchie de juste valeur décrite ci-dessus :

Actifs financiers évalués à la juste valeur au :

31 mars 2013	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Trésorerie	3 567 917	-	-	3 567 917
Investissements	7 080 681	-	-	7 080 681
	10 648 598	-	-	10 648 598

Il n'y a eu aucun mouvement entre les niveaux pour les exercices se terminant le 31 mars 2013, le 31 mars 2012 et le 1^{er} avril 2011.

Sauvegarder l'eau potable de l'Ontario

